

Avis de Concours de recrutement D'une promotion dédiée exclusivement au Ministère des Finances Tunisien (Spécialité Banque : 2023-2025)

Période des inscriptions en ligne : Du 17 mars 2023 au 10 mai 2023

Date de déroulement des épreuves écrites : le samedi 20 mai 2023

Date de déroulement des épreuves orales : le mercredi 7 juin 2023

Créé par la Convention du 03 Septembre 1981, conclue entre les gouvernements Tunisien et Algérien, l'IFID est un établissement dispensant une formation de troisième cycle d'études supérieures spécialisées de hauts cadres maghrébins pour les besoins des banques et des compagnies d'assurance, des départements ministériels et de toute autre entreprise publique ou privée.

Le présent concours a pour objet le recrutement d'une promotion **de 25 candidats destinés à être parrainés, exclusivement, par le Ministère des Finances Tunisien** et à exercer après l'obtention du diplôme de l'I.F.I.D au sein des différents services relevant de ce Ministère.

✚ Qui peut être candidat ?

Peut participer au Concours, tout candidat **Tunisien ayant accompli**, avec succès, **5 années d'études supérieures** après le baccalauréat dans les domaines économique, financier ou de gestion. Il s'agit tout particulièrement :

- ✓ Candidats ayant un diplôme de Mastère dans le cadre du système LMD en sciences économiques, en sciences de gestion avec ses différentes options,
- ✓ Candidats ayant un diplôme d'ingénieur,
- ✓ Candidats titulaires de tout autre diplôme équivalent.

La limite d'âge, pour ces trois catégories de candidats, est fixée à **28 ans** à la date de clôture des inscriptions au Concours.

✓ Cadres en exercice dans les Départements Ministériels, entreprises économiques ou financières, publiques ou privées, titulaires d'un diplôme universitaire de mastère ou d'ingénieur et dont les candidatures sont agréées par leurs institutions.

La limite d'âge, pour cette catégorie de candidats, est fixée à **35 ans** à la date de clôture des inscriptions au Concours.

✚ Quelles formalités remplir pour présenter sa candidature ?

✓ L'inscription au concours est effectuée exclusivement en ligne, via la Plateforme informatique de l'Institut « www.ifid-concours.org » durant la période allant **du vendredi 17 mars 2023 au mercredi 10 mai 2023 à 16h00**.

✓ L'acceptation de l'inscription est tributaire du paiement en ligne (via la plateforme du concours) d'une contribution aux frais de gestion et d'organisation du Concours, s'élevant à **35 Dinars Tunisiens**.

Cette contribution n'est pas remboursable, et ce, quelle que soit la suite donnée à la candidature.

- ✓ Les documents demandés sont :
- Une fiche d'information à remplir (à partir de la plateforme www.ifid-concours.org)
 - Une photocopie d'un document légal d'identité
 - Une photocopie du diplôme ou de l'attestation de réussite **certifiée conforme à l'original**

✓ Les dossiers de candidature doivent être envoyés ou déposés à l'IFID : 8, Avenue Tahar Ben Ammar – 2092 El Manar II – Tunis **au plus tard le mercredi 10 mai 2023** délai de rigueur.

✓ Aucun accusé de réception ne sera envoyé par l'Institut.

✓ Les candidats peuvent se connecter à leur « Espace candidat » sur la plateforme informatique du concours ou sur le site web de l'Institut pour connaître la suite réservée à leur candidature.

✓ Les informations fournies par le candidat lors de la procédure d'inscription en ligne engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration ou en cas de présentation d'un diplôme ou d'un titre non conforme aux exigences requises, **le candidat sera exclu du concours**.

Plus d'informations sur les modalités d'inscriptions en ligne sont disponibles sur le site web de l'Institut : www.ifid.org.tn.

✚ Où ? Quand ? Comment se déroule le Concours ?

- ✓ Le Concours comprend deux étapes :
- L'admissibilité : épreuves écrites,
 - L'admission : épreuves orales.

1) Epreuves écrites :

✓ La liste provisoire des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites sera publiée sur le site web de l'I.F.I.D www.ifid.org.tn à compter du **lundi 15 mai 2023**.

✓ Les épreuves d'admissibilité comportent une épreuve **d'Economie** (au choix du candidat en Français ou en Arabe), une épreuve de **Finance** (en Français) et une épreuve de **Méthodes Quantitatives** (en Français), d'une durée de 1 heure et 30 minutes chacune et d'un coefficient de 1 pour chaque épreuve. **Ces épreuves auront lieu le samedi 20 mai 2023** au centre d'examen désigné à cet effet et indiqué au sein de la liste des candidats publiée sur le site web de l'I.F.I.D

2) Epreuve orale :

✓ La liste des **candidats admissibles aux épreuves écrites** sera publiée sur le site de l'I.F.I.D www.ifid.org.tn, **7 jours au moins** avant la date de l'épreuve orale d'admission.

✓ Les candidats **admissibles aux épreuves écrites** peuvent télécharger via la plateforme informatique la convocation aux épreuves orales.

✓ L'épreuve d'admission, conduite sous forme d'un entretien oral de 30 minutes avec un Jury composé de professionnels et d'universitaires et d'un test psychotechnique conduit par un expert en la matière (d'une durée de 15 minutes), aura lieu **le mercredi 7 juin 2023** au Siège de l'I.F.I.D à Tunis.

3) Modalités d'évaluation et résultats

✓ Chaque candidat obtient une moyenne finale résultant des épreuves écrites (70%) et de l'entretien oral (30%). A partir de la moyenne obtenue par chaque candidat (épreuves écrites et orales), le jury délibère et fixe la liste principale et éventuellement la liste complémentaire des candidats admis au concours en tenant compte de l'avis de(s) l'expert(s) ayant passé le test psychotechnique, du nombre de places ouvertes au concours et de la barre d'admission définie préalablement.

✓ Les résultats de l'admission définitive seront **proclamés et affichés le jour de l'oral**.

✚ Nombre de places offertes par le Concours :

Le nombre de places mis en concours s'élève pour cette promotion à **25**.

✚ Parrainage des candidats : Droits et Avantages

La totalité des 25 candidats qui seront déclarés admis définitivement seront parrainés par le Ministère des Finances Tunisien.

Ce parrainage, ouvre droit pour le candidat parrainé, aux avantages et droits suivants :

- ✓ La prise en charge par le Ministère des Finances des frais de sa formation à l'I.F.I.D pendant toute la durée de la formation **allant du 1 septembre 2023 au 31 août 2025** ;
- ✓ Le bénéficiaire d'une bourse d'études mensuelle de 700 D pendant 24 mois (du 1 septembre 2023 au 31 août 2025) ;
- ✓ Le bénéfice d'une assurance groupe
- ✓ La garantie de l'emploi du candidat au sein des différents services du Ministère, à la suite de l'achèvement avec succès de la formation et l'obtention du diplôme de l'I.F.I.D et nomination au grade de Conseiller des Services Financiers.